



Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2024

Faits saillants

- Le BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾ de 59,4 millions de dollars pour le trimestre est resté assez stable par rapport à celui du 4^e trimestre 2023, qui s'est établi à 60,4 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires réseau ⁽²⁾ du trimestre a augmenté de 2 %, ou 30,3 millions de dollars pour atteindre 1 371,9 millions de dollars comparativement à 1 341,6 millions de dollars au 4^e trimestre 2023, en raison essentiellement de la croissance interne.
- Le nombre d'établissements à la clôture du trimestre s'élève à 7 079, pour une augmentation nette du nombre d'ouvertures d'établissements de 13 au cours du trimestre.
- Le BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾ attribuable aux activités de franchisage a augmenté de 8 % pour s'établir à 49,3 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 45,7 millions de dollars au 4^e trimestre 2023, tandis que le BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾ se chiffre à 51 % par rapport à 47 % au 4^e trimestre 2023.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 43,7 millions de dollars, comparativement à 47,8 millions de dollars au 4^e trimestre 2023.
- Les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾ ont atteint 27,4 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 33,4 millions de dollars au 4^e trimestre 2023. Les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée ⁽³⁾ se sont élevés à 1,16 \$ pour le trimestre, comparativement à 1,37 \$ au 4^e trimestre 2023.
- Une perte nette attribuable aux propriétaires de 55,3 millions de dollars a été comptabilisé, soit 2,34 \$ par action diluée comparativement à un profit net de 16,4 millions de dollars, soit 0,67 \$ par action diluée au 4^e trimestre 2023.
- Rachat et annulation de 314 700 actions pour une contrepartie de 14,0 millions de dollars au 4^e trimestre 2024, soit un total de 906 900 actions pour une contrepartie de 41,8 millions de dollars depuis le début de l'exercice.
- La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 9,5 millions pendant le trimestre, pour des remboursements nets de 79,5 millions de dollars depuis le 4^e trimestre 2023.
- Versement d'un dividende trimestriel de 0,33 \$ par action le 14 février 2025.

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.



Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2024

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2024.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité) et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2023.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 13 février 2025. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, www.sedarplus.ca.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2024. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels « aperçu », « but », « cible », « conseil », « hypothèse », « intention », « objectif » et « stratégie », ou des verbes comme « anticiper », « cibler », « croire », « devoir », « estimer », « planifier », « pouvoir », « projeter », « rechercher », « s'attendre à », « s'efforcer » ou « viser », employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des « dispositions d'exonération » prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 13 février 2025 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 13 février 2025. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 13 février 2025. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tutti Frutti, Taco Time, Country Style, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Dinerie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods Sandwichs et Salades, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Baton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, SweetFrog, Casa Grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken, Kûto Comptoir à Tartares, Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound, Champps, Wetzel's Pretzels, Sauce Pizza and Wine, Spice Bros et Cakes N Shakes.

Au 30 novembre 2024, MTY comptait 7 079 établissements en activité; 6 827 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 252 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants ou chariots de restauration et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Certains emplacements proposent aussi des services de traiteur. Au cours des 45 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchise, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine, Casa Grecque et Kûto Comptoir à Tartares. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs.

Les indicateurs hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté : la Société considère que le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté ») est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants.
- BAIIA ajusté normalisé : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers sont un indicateur utile parce qu'ils permettent à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions.

Les ratios hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la rentabilité des activités de la Société, y compris l'efficacité de ses mesures de gestion des coûts.
- BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée sont un indicateur utile parce que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées s'en servent pour évaluer les flux de trésorerie que la Société peut affecter à la dette et aux détenteurs de capitaux propres, notamment pour rembourser des emprunts, verser des dividendes et procéder au rachat d'actions.
- Ratio dette-BAIIA : la Société considère que le ratio dette-BAIIA est un indicateur utile parce qu'il correspond à une clause financière restrictive que la Société doit respecter et constitue par conséquent un facteur déterminant de l'accès au crédit de la Société.

La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Modification de la convention de crédit

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs le 15 mars 2024. La modification consistait à prolonger la facilité de crédit pour une durée de trois ans avec une nouvelle date d'échéance au 15 mars 2027.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrirait le 3 juillet 2024 pour échoir le 2 juillet 2025, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 196 513 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2024, la Société a racheté et annulé un total de 314 700 et 906 900 actions ordinaires respectivement (2023 – 80 800 et 80,800 actions ordinaires respectivement) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré de 45,26 \$ et 46,36 \$ par action ordinaire respectivement (2023 – 51,58 \$ et 51,58 \$ respectivement), pour une contrepartie totale de 14,0 millions de dollars et 41,8 millions de dollars respectivement (2023 – 4,2 millions de dollars et 4,2 millions de dollars respectivement) et un excédent de 10,2 millions de dollars et 30,6 millions de dollars respectivement (2023 – 3,2 millions de dollars et 3,2 millions de dollars respectivement) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le résultat et les dividendes par action et le nombre d'actions ordinaires)

	Exercice clos le 30 novembre 2024	Exercice clos le 30 novembre 2023
Actifs totaux	2 586 359	2 680 018
Passifs financiers totaux à long terme	704 141	756 936
Produits	1 159 604	1 169 334
Bénéfice avant impôt	15 805	109 985
Résultat net attribuable aux propriétaires	24 170	104 082
Résultat global total attribuable aux propriétaires	58 405	115 786
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	204 807	184 586
Résultat net par action – de base	1,01	4,26
Résultat net par action – dilué	1,01	4,25
Dividendes versés sur les actions ordinaires	26 811	24 407
Dividendes par action ordinaire	1,12	1,00
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base	23 977 313	24 409 176
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	23 977 313	24 478 163

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS ANNUELS

(En milliers \$, sauf les montants par action)	Exercice clos le 30 novembre 2024	Exercice clos le 30 novembre 2023
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	263 037	270 746
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	264 532	271 904
Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur	90 011	119 845
Flux de trésorerie d'exploitation par action diluée ⁽²⁾	8,54	7,54
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾	137 882	110 467

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf les résultats par action et par action diluée)	Trimestres clos en							
	Février 2023	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024
Produits	286 003	305 219	298 080	280 032	278 644	303 739	292 753	284 468
Résultat net attribuable aux propriétaires	18 387	30 359	38 892	16 444	17 305	27 278	34 886	(55 299)
Résultat global total attribuable aux propriétaires	27 453	32 867	34 906	20 560	14 089	33 796	22 723	(12 203)
Résultat net par action	0,75	1,24	1,59	0,67	0,71	1,13	1,46	(2,34)
Résultat net par action diluée	0,75	1,24	1,59	0,67	0,71	1,13	1,46	(2,34)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	33 467	51 860	51 495	47 764	54 178	40 558	66 355	43 716

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Février 2023	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024
Chiffre d'affaires réseau (1 et 2)	1 362,5	1 470,0	1 467,1	1 341,6	1 331,7	1 459,4	1 472,7	1 371,9
Nombre d'établissements	7 128	7 124	7 119	7 116	7 112	7 107	7 066	7 079
BAIIA ajusté ⁽³⁾	62 863	74 648	72 870	60 365	59 262	73 198	71 781	58 796
BAIIA ajusté normalisé ⁽³⁾	63 959	74 648	72 932	60 365	59 535	73 683	71 895	59 419
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽³⁾	15 433	29 547	32 130	33 357	36 922	24 321	49 271	27 368
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée ⁽⁴⁾	0,63	1,21	1,31	1,37	1,52	1,01	2,06	1,16

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ En millions de dollars.

⁽³⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽⁴⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la vente au détail, la transformation des aliments et la distribution ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024

Produits

Au cours de l'exercice 2024, les produits totaux de la Société ont atteint 1 159,6 millions de dollars, en baisse par rapport à 1 169,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2024 (En millions \$)	30 novembre 2023 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	147,5	154,5	(5 %)
	Établissements propriétaires	45,3	32,0	42 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	146,6	161,2	(9 %)
	Fonds promotionnels	43,6	45,0	(3 %)
	Transactions intersociétés	(4,6)	(4,8)	s.o.
Total Canada		378,4	387,9	(2 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	245,4	242,4	1 %
	Établissements propriétaires	455,5	462,0	(1 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	2,7	1,8	50 %
	Fonds promotionnels	78,1	76,5	2 %
	Transactions intersociétés	(0,5)	(1,3)	s.o.
Total États-Unis/International		781,2	781,4	0 %
Produits totaux		1 159,6	1 169,3	(1 %)

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont diminué de 5 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, exercice 2023	154,5
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(5,3)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,9
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	(2,8)
Autres écarts non significatifs	0,2
Produits, exercice 2024	147,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours de l'exercice 2024, les flux de rentrées récurrents ont diminué de 5,3 millions de dollars, évoluant de pair avec la baisse de 2 % du chiffre d'affaires réseau par rapport à l'exercice précédent. La diminution s'explique aussi par la comptabilisation en 2023 de produits non récurrents se rapportant aux produits d'assurance et aux ajustements de redevances, mais pas en 2024.

Les produits de franchisage ont quant à eux affiché une diminution de 2,8 millions de dollars au titre des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location à cause principalement d'une baisse des produits de projets clés en main.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 42 % pour s'établir à 45,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2024 en raison de l'augmentation nette du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel ainsi qu'à l'évolution de la composition des concepts de restauration du secteur, qui compte une plus forte proportion de restaurants à service complet par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont affiché une diminution de 9 %, en raison de la baisse du chiffre d'affaires du service des ventes au détail, à cause des conditions du marché et d'une promotion accrue des marques maison par les épiciers. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 169 produits étaient offerts sur le marché du détail canadien (2023 – 190 produits).

Les produits des fonds promotionnels ont diminué de 3 %, dû en partie à la baisse du chiffre d'affaires réseau ainsi qu'à l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 1 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, exercice 2023	242,4
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(1,7)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	1,0
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,8)
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	1,8
Augmentation liée aux acquisitions	0,8
Effet des fluctuations du change	2,4
Autres écarts non significatifs	(0,5)
Produits, exercice 2024	245,4

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours de l'exercice 2024, les produits tirés des franchises ont augmenté de 3,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison essentiellement de l'augmentation de 1,8 million de dollars des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés et de 1,0 million de dollars du côté des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert. La Société a également comptabilisé des produits de 0,8 million de dollars découlant des acquisitions de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine, dont elle n'a été propriétaire que pendant une partie de 2023. Les produits de franchisage ont profité de l'effet favorable de 2,4 millions de dollars des fluctuations du change, qui a atténué la diminution des redevances et des ventes de fournitures aux franchisés découlant de la baisse du chiffre d'affaires interne des restaurants à service complet.

Les produits des établissements propriétaires ont fléchi de 1 % pour s'établir à 455,5 millions de dollars au cours de l'exercice à la suite d'une baisse de leur chiffre d'affaires réseau par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail se sont établis à 2,7 millions de dollars comparativement à 1,8 million de dollars à l'exercice précédent grâce à l'élargissement de notre gamme de produits de détail.

Charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont légèrement diminué pour s'établir à 896,6 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 898,6 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2024 (En millions \$)	30 novembre 2023 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	79,0	79,3	0 %
	Établissements propriétaires	46,4	32,9	41 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	131,7	144,4	(9 %)
	Fonds promotionnels	43,6	45,0	(3 %)
	Transactions intersociétés	(2,1)	(2,1)	s.o.
Total Canada		298,6	299,5	0 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	112,5	117,4	(4 %)
	Établissements propriétaires	409,6	408,9	0 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,8	0,3	167 %
	Fonds promotionnels	78,1	76,5	2 %
	Transactions intersociétés	(3,0)	(4,0)	s.o.
Total États-Unis/International		598,0	599,1	0 %
Charges d'exploitation totales		896,6	898,6	0 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada se sont établies à 79,0 millions de dollars, en légère baisse par rapport à 79,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont influé sur les charges d'exploitation du secteur Canada, dont les suivants :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, exercice 2023	79,3
Diminution des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,3)
Diminution des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(0,4)
Augmentation des coûts de mise en œuvre du projet SAP	1,5
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,2)
Autres écarts non significatifs	0,1
Charges d'exploitation, exercice 2024	79,0

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation sont restées stables, principalement en raison de la diminution des frais de projets clés en main, qui a été atténuée par l'augmentation des charges de location et des provisions pour garanties de location. L'augmentation des charges d'exploitation du secteur Canada découle aussi des coûts de 1,5 million de dollars engagés pour la mise en œuvre du projet SAP dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à améliorer l'efficacité de ses activités, à accroître l'évolutivité et la flexibilité et à renforcer la prise de décision fondée sur des données. Elle a été amoindrie par la diminution de 1,2 million de dollars de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 13,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en partie en raison de l'augmentation des produits de mêmes sources et du nombre d'établissements propriétaires; ainsi qu'à cause d'une hausse des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement due à l'inflation.

La diminution de 9 % des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail a évolué de pair avec les produits de mêmes sources tout comme la variation des charges des fonds promotionnels.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont diminué de 4 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, exercice 2023	117,4
Augmentation des charges incompressibles ⁽¹⁾	0,1
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(1,0)
Diminution des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(3,6)
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,0)
Augmentation liée aux acquisitions	0,1
Diminution attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	(1,2)
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	1,0
Effet des fluctuations du change	1,1
Autres écarts non significatifs	(0,4)
Charges d'exploitation, exercice 2024	112,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont diminué de 4,9 millions de dollars au cours de l'exercice, en raison essentiellement de la diminution de 3,6 millions de dollars des charges compressibles et d'une baisse de 1,2 million de dollars des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et de 1,0 million de dollars du côté de la provision pour pertes de crédit attendues.

La baisse des charges compressibles découle principalement de la cessation du programme de revitalisation, des diminutions du côté des salaires attribuables aux améliorations organisationnelles ainsi que des frais liés aux services professionnels et consultatifs moins élevés à la suite d'initiatives de réduction des coûts qui ont permis d'améliorer l'efficacité des activités et de les rationaliser. Cette diminution a été atténuée en partie par l'effet défavorable de 1,1 million de dollars des fluctuations du change.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 0,7 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des acquisitions de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de l'exercice 2023, de l'effet défavorable des fluctuations du change et de la hausse des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement due à l'inflation.

L'augmentation des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail a évolué de pair avec les produits de mêmes sources tout comme la variation des charges des fonds promotionnels.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

Exercice clos le 30 novembre 2024			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	378,4	781,2	1 159,6
Charges d'exploitation	298,6	598,0	896,6
Résultat du secteur et BAIIA ajusté ⁽¹⁾	79,8	183,2	263,0
Résultat du secteur et BAIIA ajusté en % des produits ⁽²⁾	21 %	23 %	23 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	1,5	—	1,5
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	81,3	183,2	264,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	21 %	23 %	23 %

Exercice clos le 30 novembre 2023			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	387,9	781,4	1 169,3
Charges d'exploitation	299,5	599,1	898,6
Résultat du secteur et BAIIA ajusté ⁽¹⁾	88,4	182,3	270,7
Résultat du secteur et BAIIA ajusté en % des produits ⁽²⁾	23 %	23 %	23 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	—	1,2	1,2
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	88,4	183,5	271,9
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	23 %	23 %	23 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Exercice clos le 30 novembre 2024						
(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	392,9	500,8	149,3	121,7	(5,1)	1 159,6
Charges d'exploitation	191,5	456,0	132,5	121,7	(5,1)	896,6
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté ⁽¹⁾	201,4	44,8	16,8	—	—	263,0
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits ⁽²⁾	51 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	1,5	—	—	—	—	1,5
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	202,9	44,8	16,8	—	—	264,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	52 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %

Exercice clos le 30 novembre 2023

(En millions \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	396,9	494,0	163,0	121,5	(6,1)	1 169,3
Charges d'exploitation	196,7	441,8	144,7	121,5	(6,1)	898,6
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté ⁽¹⁾	200,2	52,2	18,3	—	—	270,7
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits ⁽²⁾	50 %	11 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions ⁽⁴⁾	1,2	—	—	—	—	1,2
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	201,4	52,2	18,3	—	—	271,9
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	51 %	11 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

⁽⁴⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, exercice 2023	88,4	182,3	270,7
Variation des produits et charges récurrents ⁽¹⁾	(7,6)	(7,8)	(15,4)
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	(3,5)	0,5	(3,0)
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,9	1,0	1,9
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	1,2	1,0	2,2
Variation liée aux acquisitions	—	1,2	1,2
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	1,2	1,2
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,2	—	0,2
Variation des droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	—	1,8	1,8
Effet des fluctuations du change	—	1,5	1,5
Autres écarts non significatifs	0,2	0,5	0,7
Profit du secteur, exercice 2024	79,8	183,2	263,0
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , exercice 2023	88,4	183,5	271,9
Variation du profit du secteur	(8,6)	0,9	(7,7)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	1,5	—	1,5
Variation des coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	(1,2)	(1,2)
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , exercice 2024	81,3	183,2	264,5

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2024, le profit total du secteur s'est chiffré à 263,0 millions de dollars, en diminution de 3 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé s'établissait à 264,5 millions de dollars, en baisse de 3 % comparativement à l'exercice précédent. Le Canada a contribué à hauteur de 31 % du BAIIA ajusté normalisé total, en baisse de 8 % ou 7,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, alors que le BAIIA ajusté normalisé du secteur États-Unis et International est resté stable, à 183,2 millions de dollars. La baisse globale découle essentiellement de la diminution des flux de rentrées récurrents, attribuable au chiffre d'affaires réseau moins élevé.

Calcul du BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et du BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

	Exercice clos le 30 novembre 2024	Exercice clos le 30 novembre 2023
(En milliers \$)		
Bénéfice avant impôt	15 805	109 985
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	59 949	54 934
Amortissement – immobilisations incorporelles	31 870	34 559
Intérêts sur la dette à long terme	46 515	52 142
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	11 205	11 402
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	1 259	428
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	72 947	9 432
Perte de change réalisée et latente	21 763	2 632
Produit d'intérêts	(627)	(1 048)
(Profit) perte à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(407)	702
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(194)	1 448
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	596	(3 676)
Restructuration	2 487	—
Gain sur extinction de dette	(131)	—
Profit sur contrepartie éventuelle résultant d'une acquisition d'entreprise	—	(2 194)
Profit du secteur	263 037	270 746
Coûts de mise en œuvre du projet SAP et coûts de transactions rattachés aux acquisitions ^(2 et 3)	1 495	1 158
BAIIA ajusté normalisé	264 532	271 904

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

⁽³⁾ Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 5,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2024 à la suite de la réévaluation de la répartition préliminaire du prix d'achat de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2023. La hausse de l'amortissement découle également de l'augmentation du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de 2,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2024 en raison de la réévaluation des répartitions préliminaires du prix d'achat effectuées en 2023.

L'intérêt sur la dette à long terme a diminué de 5,6 millions de dollars, car la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt à taux fixe qui lui ont fait économiser 4,2 millions de dollars américains (5,8 millions de dollars canadiens) au cours de l'exercice 2024, comparativement à 3,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Le 4 juin 2024, la Société a vendu un swap de taux d'intérêt à taux fixe, pour lequel elle a touché un produit de 6,6 millions de dollars. Le profit cumulé sera comptabilisé selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat initial, soit le 10 avril 2026. La Société a également remboursé 79,5 millions de dollars au titre de sa dette depuis novembre 2023, ce qui a fait baisser les intérêts.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 10,1 millions de dollars sur ses immobilisations corporelles attribuables à des établissements propriétaires (2023 – 0,2 million de dollars), de 22,3 millions de dollars sur ses immobilisations incorporelles qui se rapportent principalement aux droits de franchise et aux marques de commerce de douze de ses marques canadiennes (2023 – 9,2 millions de dollars; six marques) et de 40,5 millions de dollars à l'égard de son goodwill (2023 – néant) concernant la marque Papa Murphy's en raison de performances passées inférieures aux prévisions et d'une croissance future moins importante que prévu. Une baisse de performance du côté de certains établissements propriétaires explique la perte de valeur des immobilisations corporelles, tandis que la contre-performance de certaines marques en 2024 explique la dépréciation des immobilisations incorporelles.

La faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine a donné lieu à une perte de 21,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2024, par rapport à une perte de 2,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Attribuable avant tout à des prêts intersociétés, la perte est amoindrie par un profit provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

La Société a engagé des coûts de restructuration de 2,5 millions de dollars dans le cadre d'une réorganisation stratégique visant à rationaliser les activités et à gagner en efficacité. Ces coûts se rapportent essentiellement à des indemnités de départ versées à des employés ainsi qu'à l'abandon d'une de ses marques.

Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2024, un résultat net attribuable aux propriétaires de 24,2 millions de dollars a été comptabilisé, soit 1,01 \$ par action (1,01 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 104,1 millions de dollars ou 4,26 \$ par action (4,25 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. Le résultat net attribuable aux propriétaires a été affecté principalement par les pertes de valeur présentées ci-haut à la rubrique « Autres produits et charges » et la baisse du BAIIA illustrée ci-dessus.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024

Produits

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, les produits totaux de la Société ont atteint 284,5 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 280,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2024 (En millions \$)	30 novembre 2023 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	39,4	41,5	(5 %)
	Établissements propriétaires	13,9	7,6	83 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	34,2	38,0	(10 %)
	Fonds promotionnels	11,4	11,0	4 %
	Transactions intersociétés	(3,3)	(3,7)	s.o.
Total Canada		95,6	94,4	1 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	57,3	56,3	2 %
	Établissements propriétaires	111,4	111,4	0 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,6	0,3	100 %
	Fonds promotionnels	19,7	17,9	10 %
	Transactions intersociétés	(0,1)	(0,3)	s.o.
Total États-Unis/International		188,9	185,6	2 %
Produits totaux		284,5	280,0	2 %

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont diminué de 5 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 4 ^e trimestre 2023	41,5
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(1,0)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,4
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	(1,4)
Autres écarts non significatifs	(0,1)
Produits, 4^e trimestre 2024	39,4

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, les flux de rentrées récurrents ont diminué de 1,0 million de dollars, principalement en raison de produits non récurrents se rapportant aux produits d'assurance et aux ajustements de redevances comptabilisés en 2023, mais pas en 2024. De plus, les produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location ont accusé une baisse de 1,4 million de dollars attribuable à une diminution du nombre de projets clés en main.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 83 % pour s'établir à 13,9 millions de dollars au trimestre grâce à une augmentation nette du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel ainsi qu'à l'évolution de la composition des concepts de restauration du secteur, qui compte une plus forte proportion de restaurants à service complet par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont affiché une diminution de 10 %, en raison surtout de la baisse du chiffre d'affaires du service des ventes au détail, à cause des conditions du marché et d'une promotion accrue des marques maison par les épiciers. Malgré ces contraintes, la Société a tout de même vendu 163 produits sur le marché du détail canadien au quatrième trimestre de l'exercice 2024 (2023 – 182 produits).

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 4 %, dû en partie à l'augmentation du chiffre d'affaires réseau ainsi qu'à l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 2 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 4 ^e trimestre 2023	56,3
Diminution des flux de rentrées récurrents ⁽¹⁾	(0,8)
Augmentation des ventes de fournitures et de services aux franchisés	0,3
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	1,0
Effet des fluctuations du change	0,5
Produits, 4^e trimestre 2024	57,3

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, les produits tirés des franchises ont augmenté de 1,0 million de dollars, principalement en raison d'augmentation de 1,0 million de dollars du côté des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés et de l'effet favorable de 0,5 million de dollars des fluctuations du change. Cette hausse a été amoindrie en partie par la diminution de 0,8 million de dollars des flux de rentrées récurrents. Les redevances en pourcentage des ventes ont diminué ce trimestre, passant de 5,12 % à 4,95 %, car le chiffre d'affaires a été comptabilisé sur 53 semaines en 2024 contre 52 semaines en 2023.

L'augmentation des produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail s'explique essentiellement par l'élargissement de notre gamme de produits de détail.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 10 %, de pair avec la hausse du chiffre d'affaires réseau et l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont augmenté de 3 % pour s'établir à 225,7 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 219,6 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2024	30 novembre 2023	Variation
		(En millions \$)	(En millions \$)	
Canada	Activités reliées aux franchises	20,7	22,8	(9 %)
	Établissements propriétaires	14,3	8,3	72 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	30,9	34,1	(9 %)
	Fonds promotionnels	11,4	11,0	4 %
	Transactions intersociétés	(0,5)	(0,7)	s.o.
Total Canada		76,8	75,5	2 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	27,3	29,3	(7 %)
	Établissements propriétaires	104,6	100,2	4 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,2	—	s.o.
	Fonds promotionnels	19,7	17,9	10 %
	Transactions intersociétés	(2,9)	(3,3)	s.o.
Total États-Unis/International		148,9	144,1	3 %
Charges d'exploitation totales		225,7	219,6	3 %

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont diminué de 2,1 millions de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2023	22,8
Diminution des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(1,0)
Diminution des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(0,6)
Augmentation des coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,6
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,1)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(0,1)
Autres écarts non significatifs	0,1
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2024	20,7

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours de l'exercice, les charges d'exploitation ont diminué de 2,1 millions de dollars, en raison essentiellement de la diminution de 1,1 million de dollars de la provision pour pertes de crédit attendues par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et d'une baisse du côté des frais de projets clés en main allant de pair avec celle des produits. La diminution des charges compressibles s'explique par une réduction des salaires dans la foulée des initiatives de restructuration mises en place en 2024. Celle-ci a été atténuée par l'augmentation de 0,6 million de dollars des coûts engagés pour la mise en œuvre du projet SAP dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à améliorer l'efficacité des activités, à accroître l'évolutivité et la flexibilité et à renforcer la prise de décision fondée sur des données.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 6,0 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent à la suite d'une augmentation nette du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel et en partie en raison d'une augmentation des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement due à l'inflation.

La diminution des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail a évolué de pair avec les produits de mêmes sources tout comme la variation des charges des fonds promotionnels.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont diminué de 7 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, 4 ^e trimestre 2023	29,3
Diminution des charges incompressibles ⁽¹⁾	(0,5)
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(1,5)
Augmentation des charges récurrentes compressibles ⁽¹⁾ , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	0,1
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,6)
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,2
Effet des fluctuations du change	0,6
Autres écarts non significatifs	(0,3)
Charges d'exploitation, 4^e trimestre 2024	27,3

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont diminué pour s'établir à 27,3 millions de dollars comparativement à 29,3 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution de 1,5 million de dollars du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location, en phase avec la réduction des charges liées aux programmes de cartes-cadeaux et des charges locatives. La Société a également vu sa provision pour pertes de crédit attendues diminuer de 0,6 million de dollars. La diminution globale a été atténuée en partie par l'effet défavorable de 0,6 million de dollars des fluctuations du change.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté pour s'établir à 104,6 millions de dollars comparativement à 100,2 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement due à l'inflation.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

Trimestre clos le 30 novembre 2024			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	95,6	188,9	284,5
Charges d'exploitation	76,8	148,9	225,7
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	18,8	40,0	58,8
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	20 %	21 %	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,6	—	0,6
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	19,4	40,0	59,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	20 %	21 %	21 %

Trimestre clos le 30 novembre 2023			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	94,4	185,6	280,0
Charges d'exploitation	75,5	144,1	219,6
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	18,9	41,5	60,4
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	20 %	22 %	22 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 30 novembre 2024						
(En millions \$)	Transformation, distribution et détail					Total
	Franchises	Établissements propriétaires	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés		
Produits	96,7	125,3	34,8	31,1	(3,4)	284,5
Charges d'exploitation	48,0	118,9	31,1	31,1	(3,4)	225,7
Résultat du sous-secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	48,7	6,4	3,7	—	—	58,8
Résultat du sous-secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	50 %	5 %	11 %	s.o.	s.o.	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽³⁾	0,6	—	—	—	—	0,6
BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	49,3	6,4	3,7	—	—	59,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	51 %	5 %	11 %	s.o.	s.o.	21 %

Trimestre clos le 30 novembre 2023

(En millions \$)	Transformation, Établissements distribution et détail, Fonds promotionnels, Transactions intersociétés					Total
	Franchises	propriétaires				
Produits	97,8	119,0	38,3	28,9	(4,0)	280,0
Charges d'exploitation	52,1	108,5	34,1	28,9	(4,0)	219,6
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾	45,7	10,5	4,2	—	—	60,4
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits ⁽²⁾	47 %	9 %	11 %	s.o	s.o	22 %

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽³⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 4 ^e trimestre 2023	18,9	41,5	60,4
Variation des produits et charges récurrents ⁽¹⁾	(0,5)	(5,6)	(6,1)
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	(1,4)	1,9	0,5
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,4	—	0,4
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	1,1	0,6	1,7
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	0,1	0,1
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,1	(0,1)	—
Variation des droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	—	1,0	1,0
Effet des fluctuations du change	—	0,3	0,3
Autres écarts non significatifs	0,2	0,3	0,5
Profit du secteur, 4 ^e trimestre 2024	18,8	40,0	58,8
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , 4 ^e trimestre 2023	18,9	41,5	60,4
Variation du profit du secteur	(0,1)	(1,5)	(1,6)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,6	—	0,6
BAIIA ajusté normalisé ⁽²⁾ , 4 ^e trimestre 2024	19,4	40,0	59,4

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2024, le profit total du secteur s'est chiffré à 58,8 millions de dollars, en baisse de 1,6 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé s'établissait à 59,4 millions de dollars, en baisse de 1,1 million de dollars, ou 2 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Canada a contribué à hauteur de 33 % du BAIIA ajusté normalisé total et une hausse de 3 % ou 0,5 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que le BAIIA ajusté normalisé du secteur États-Unis et International a diminué de 1,5 million de dollars. La variation du BAIIA ajusté normalisé découle surtout de l'évolution des flux de rentrées récurrents.

Calcul du BAIIA ajusté ⁽¹⁾ et du BAIIA ajusté normalisé ⁽¹⁾

	Trimestre clos le 30 novembre 2024	Trimestre clos le 30 novembre 2023
(En milliers \$)		
Résultat avant impôt	(71 205)	14 865
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	15 276	11 746
Amortissement – immobilisations incorporelles	8 253	8 054
Intérêts sur la dette à long terme	10 427	12 450
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	2 821	2 938
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	1 145	154
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	64 565	9 432
Perte de change réalisée et latente	26 284	2 652
Produit d'intérêts	(100)	(233)
(Profit) perte à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(259)	20
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	552	1 063
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	240	(582)
Restructuration	797	—
Profit sur contrepartie éventuelle résultant d'une acquisition d'entreprise	—	(2 194)
Profit du secteur	58 796	60 365
Coûts de mise en œuvre du projet SAP ⁽²⁾	623	—
BAIIA ajusté normalisé	59 419	60 365

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

⁽²⁾ Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 3,5 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024 à la suite de la réévaluation de la répartition préliminaire du prix d'achat de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2023. La hausse de l'amortissement découle également de l'augmentation du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel.

L'intérêt sur la dette à long terme a diminué de 2,0 millions de dollars, car la Société a effectué des remboursements nets de 79,5 millions de dollars au titre de sa dette depuis novembre 2023, ce qui a fait baisser les intérêts. La Société continue également de conclure des swaps de taux d'intérêt à taux fixe, lesquels lui ont fait économiser 0,7 million de dollars américains (1,0 million de dollars canadiens) ce trimestre.

Au cours du quatrième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 5,3 millions de dollars sur ses immobilisations corporelles attribuables essentiellement à des établissements propriétaires (2023 – 0,2 million de dollars), de 18,8 millions de dollars sur ses immobilisations incorporelles qui se rapportent principalement aux droits de franchise et aux marques de commerce de douze de ses marques (2023 – 9,2 millions de dollars; six marques) et de 40,5 millions de dollars à l'égard de son goodwill (2023 – néant) concernant la marque Papa Murphy's en raison de performances passées inférieures aux prévisions et d'une croissance future moins importante que prévu. Une baisse de performance du côté de certains établissements propriétaires explique la perte de valeur des immobilisations corporelles, tandis que la contre-performance de certaines marques en 2024 explique la dépréciation des immobilisations incorporelles.

La faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine a donné lieu à une perte de 26,3 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024. Attribuable avant tout à des prêts intersociétés, la perte est amoindrie par un profit provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

La Société a engagé des coûts de restructuration de 0,8 million de dollars dans le cadre d'une réorganisation stratégique visant à rationaliser les activités et à gagner en efficacité. Ces coûts se rapportent essentiellement à des indemnités de départ versées à des employés ainsi qu'à l'abandon d'une de ses marques.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2024, une perte nette attribuable aux propriétaires de 55,3 millions de dollars a été comptabilisé, soit 2,34 \$ par action (2,34 \$ par action sur une base diluée) comparativement à un profit net de 16,4 millions de dollars ou 0,67 \$ par action (0,67 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. Le résultat net attribuable aux propriétaires a été affecté principalement par les pertes de valeur présentées ci-haut à la rubrique « Autres produits et charges » et la baisse du BAIIA illustrée ci-dessus.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minimaux des contrats de location :

(En millions \$)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	134,4	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme ⁽¹⁾	3,7	—	—	704,6	—	—	—
Intérêts sur la dette à long terme (2, 3 et 4)	20,7	21,0	41,8	17,3	—	—	—
Obligations locatives	67,2	67,2	116,5	97,3	76,2	55,0	118,3
Obligations contractuelles totales	226,0	88,2	158,3	819,2	76,2	55,0	118,3

⁽¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les indemnités de résiliation de contrats et les retenues sur acquisition ne portant pas intérêt, les contreparties éventuelles sur acquisition, l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle et la facilité de crédit renouvelable existante auprès d'un syndicat de prêteurs.

⁽²⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

⁽³⁾ Déduction faite des produits d'intérêts rattachés aux accords de swap.

⁽⁴⁾ La facilité de crédit renouvelable a été prolongée le 15 mars 2024 pour une période de trois ans et arrivera à échéance le 15 mars 2027.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 30 novembre 2024, l'encaisse totalisait 50,4 millions de dollars, en baisse de 8,5 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice 2023.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, MTY a versé des dividendes de 26,8 millions de dollars à ses actionnaires (2023 – 24,4 millions de dollars) et procédé au rachat et à l'annulation de 906 900 de ses actions (2023 – 80 800) pour une contrepartie de 41,8 millions de dollars (2023 – 4,2 millions de dollars) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »).

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 204,8 millions de dollars, comparativement à 184,6 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement des fluctuations des impôts sur le résultat versés et des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres produits et charges, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 261,8 millions de dollars comparativement à 274,8 millions de dollars à l'exercice précédent.

La facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de prêteurs comporte une limite autorisée de 900,0 millions de dollars (30 novembre 2023 – 900,0 millions de dollars) ainsi qu'une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2023 – 300,0 millions de dollars) et elle échoit le 15 mars 2027. Au 30 novembre 2024, 8,0 millions de dollars canadiens et 497,2 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (30 novembre 2023 – 558,0 millions de dollars américains).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA ⁽¹⁾ doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA ⁽¹⁾ doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 15 mars 2027.

Au 30 novembre 2024, la Société respectait les clauses restrictives financières de la convention de crédit.

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

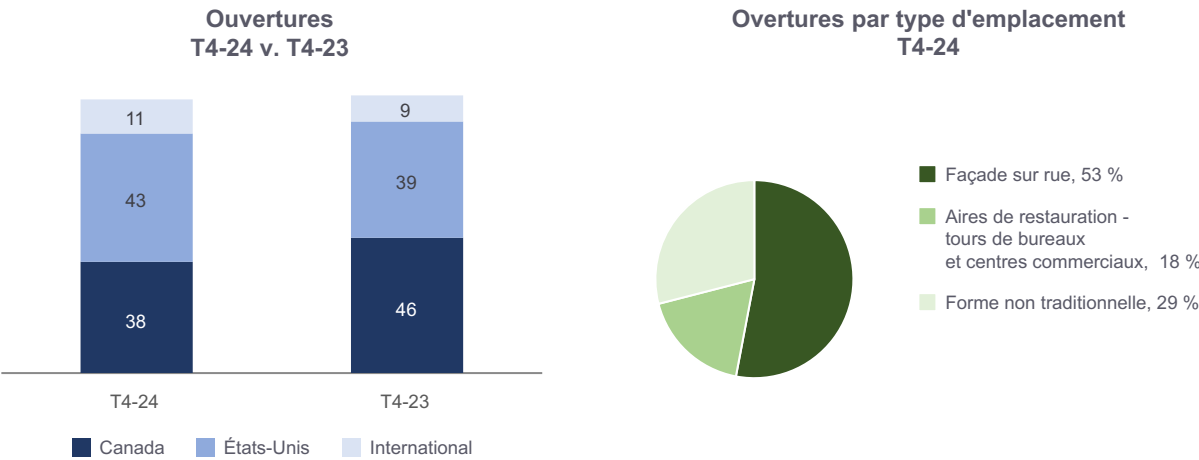
Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épiceries, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements

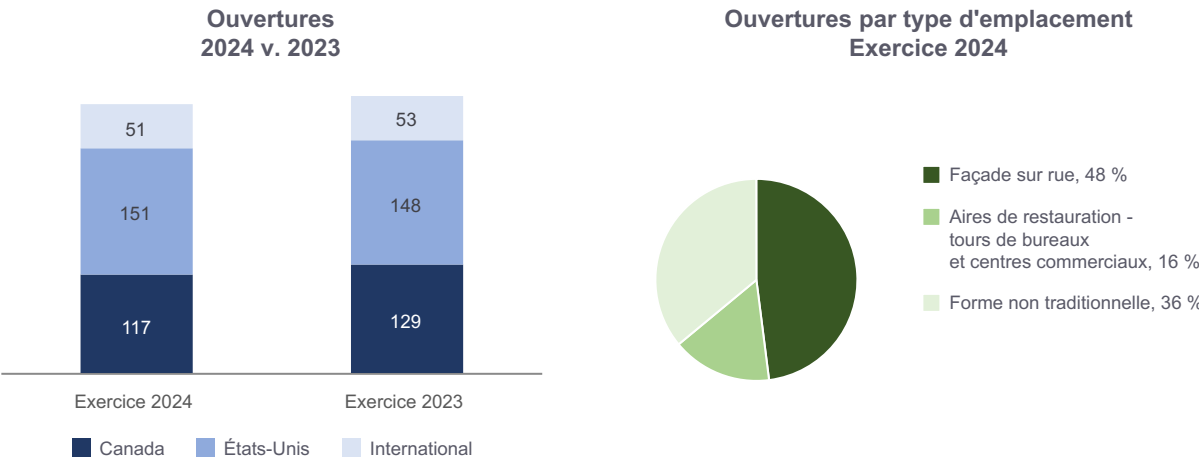
	Trimestres clos le 30 novembre		Exercices clos le 30 novembre	
	2024	2023	2024	2023
Franchises à l'ouverture de la période	6 830	6 895	6 897	6 589
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :				
Canada	52	43	43	41
États-Unis	184	181	176	158
Total à l'ouverture de la période	7 066	7 119	7 116	6 788
 Ouverts durant la période	 92	 94	 319	 330
 Fermés durant la période	 (79)	 (97)	 (356)	 (381)
 Acquis durant la période	 —	 —	 —	 379
Total à la clôture de la période	7 079	7 116	7 079	7 116
 Franchises à la clôture de la période			6 827	6 897
Établissements propriétaires à la clôture de la période :				
Canada			52	43
États-Unis			200	176
Total à la clôture de la période			7 079	7 116

Ouvertures

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, le réseau de la Société a procédé à l'ouverture de 92 établissements (2023 – 94 établissements). La répartition des ouvertures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

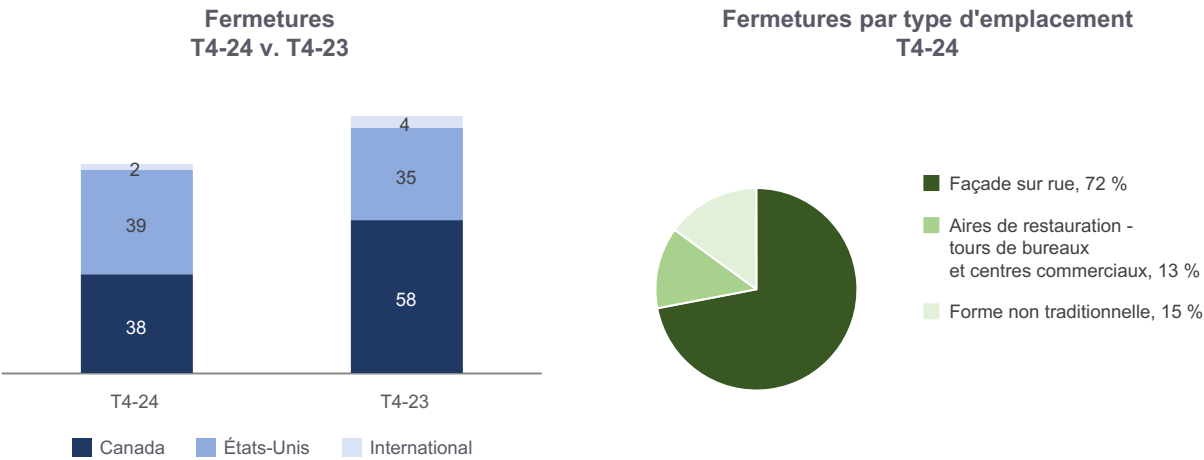


Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, le réseau de la Société a procédé à l'ouverture de 319 établissements (2023 – 330 établissements). La répartition des ouvertures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Fermetures

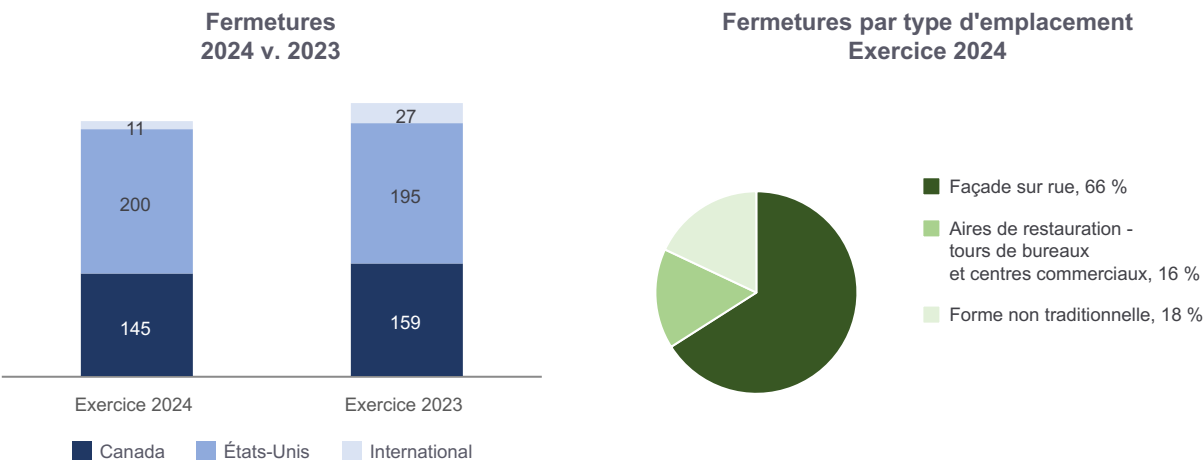
Durant le quatrième trimestre de l'exercice 2024, le réseau de la Société a fermé 79 établissements (2023 – 97 établissements). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Le tableau qui suit compare le chiffre d'affaires moyen par mois d'un établissement nouvellement ouvert à celui d'un établissement fermé par type d'emplacement :

Type d'emplacement	(En milliers \$)	Établissement nouvellement ouvert	Établissement fermé
Façade sur rue		57,7	45,5
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux		37,7	32,4
Forme non traditionnelle		35,8	16,0

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, le réseau de la Société a fermé 356 établissements (2023 – 381 établissements). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition selon le type d'emplacement des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

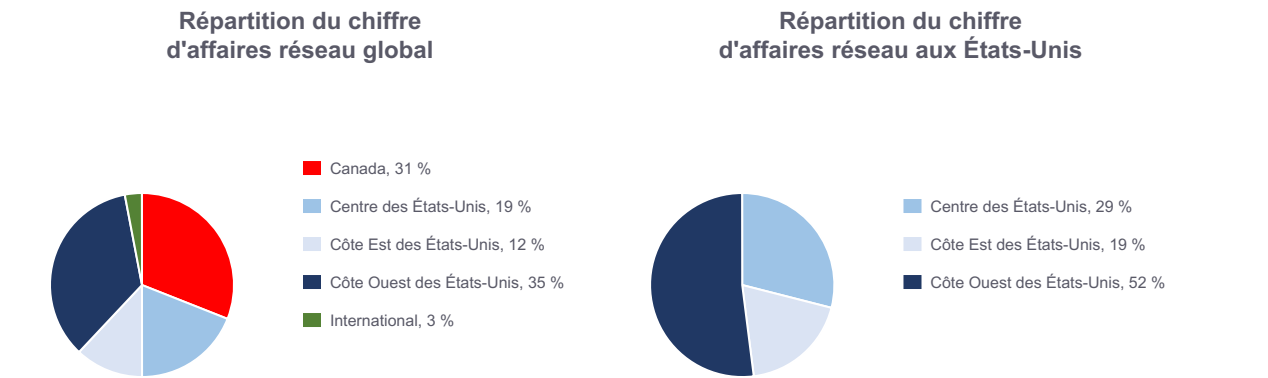
Type d'emplacement	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	Exercices clos le		Exercices clos le	
	30 novembre	30 novembre	30 novembre	30 novembre
	2024	2023	2024	2023
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	16 %	16 %	15 %	15 %
Façade sur rue	62 %	63 %	76 %	76 %
Forme non traditionnelle	22 %	21 %	9 %	9 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	Exercices clos le		Exercices clos le	
	30 novembre	30 novembre	30 novembre	30 novembre
	2024	2023	2024	2023
Canada	35 %	35 %	31 %	32 %
États-Unis	57 %	58 %	66 %	65 %
International	8 %	7 %	3 %	3 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 17 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 12 %, l'Ontario (Canada) avec 7 % ainsi que l'Arizona (États-Unis), Washington (États-Unis),l'Oregon (États-Unis) et la Floride (États-Unis) avec 4 % chacun.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept de restauration :

Type de concept de restauration	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau	
	Exercices clos le		Exercices clos le	
	30 novembre	30 novembre	30 novembre	30 novembre
	2024	2023	2024	2023
Restaurants-minute	79 %	80 %	63 %	61 %
Restaurants à service rapide	11 %	10 %	9 %	10 %
Restaurants à service complet	10 %	10 %	28 %	29 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2024, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 1 371,9 millions de dollars et 5 635,7 millions de dollars, respectivement. Ces ventes se répartissent comme suit :

(En millions \$)	Canada	États-Unis	International	TOTAL
Premier trimestre 2024	415,9	878,5	37,3	1 331,7
Premier trimestre 2023	423,9	901,2	37,4	1 362,5
Variation	(2 %)	(3 %)	(0 %)	(2 %)
Deuxième trimestre 2024	436,3	983,6	39,5	1 459,4
Deuxième trimestre 2023	450,1	980,1	39,8	1 470,0
Variation	(3 %)	0 %	(1 %)	(1 %)
Troisième trimestre 2024	456,8	973,8	42,1	1 472,7
Troisième trimestre 2023	473,2	952,8	41,1	1 467,1
Variation	(3%)	2%	2%	0%
Quatrième trimestre 2024	441,6	893,8	36,5	1 371,9
Quatrième trimestre 2023	437,0	869,3	35,3	1 341,6
Variation	1%	3%	3%	2%
Exercice 2024	1 750,6	3 729,7	155,4	5 635,7
Exercice 2023	1 784,2	3 703,4	153,6	5 641,2
Variation	(2 %)	1 %	1 %	(0 %)

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

(En millions \$)	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre				Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre			
	Canada	É.-U.	International	TOTAL	Canada	É.-U.	International	TOTAL
Ventes déclarées – 2023	437,0	869,3	35,3	1 341,6	1 784,2	3 703,4	153,6	5 641,2
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises au cours des 24 derniers mois	—	—	—	—	0,1	8,3	0,1	8,5
Variation nette du chiffre d'affaires réseau	4,6	18,1	0,9	23,6	(33,7)	(16,5)	0,2	(50,0)
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	6,4	0,3	6,7	—	34,5	1,5	36,0
Ventes déclarées – 2024	441,6	893,8	36,5	1 371,9	1 750,6	3 729,7	155,4	5 635,7

Le chiffre d'affaires réseau du trimestre clos le 30 novembre 2024 a augmenté de 30,3 millions de dollars comparativement à la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des États-Unis et de l'International a affiché une croissance positive de 25,7 millions de dollars ou 3 % ce trimestre; le Canada a quant à lui affiché une croissance interne de 1 % ou 4,6 millions de dollars. Au Canada, la majeure partie de cette hausse a été engendrée par les restaurants à service complet, en progression de 3 % par rapport à l'exercice précédent; les restaurants à service rapide ont pour leur part accusé une baisse de 3 %. Compte non tenu de l'effet favorable de 6,4 millions de dollars des fluctuations du change, le chiffre d'affaires des États-Unis augmenté de 18,1 millions de dollars, fort d'une croissance interne observée principalement dans le secteur des restaurants-minute. Dans le marché des collations, des enseignes telles que Cold Stone, Wetzel Pretzel's et SweetFrog ont de nouveau surpassé leur performance de l'année précédente.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2024, le chiffre d'affaires réseau a légèrement diminué, en baisse de 5,5 millions de dollars ou moins de 1 % par rapport à 2023. Abstraction faite des acquisitions de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine, la diminution de 14,0 millions de dollars du chiffre d'affaires réseau est aussi inférieure à 1 %, les États-Unis y contribuant en majeure partie.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery demeurent les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit environ 18 % et 16 % respectivement du chiffre d'affaires total du réseau MTY. Les enseignes Wetzel's Pretzels, Famous Dave's et Village Inn constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables ⁽¹⁾

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2024, le chiffre d'affaires d'établissements comparables est resté stable par rapport à celui d'il y a un an. Voici sa répartition par région pour les huit derniers trimestres :

Région	Trimestres clos en							
	Février 2023	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024
Canada	18,1 %	6,1 %	3,4 %	(1,2 %)	(2,7 %)	(3,6 %)	(3,9 %)	(0,1 %)
États-Unis	5,2 %	3,6 %	2,0 %	(0,5 %)	(3,6 %)	(1,0 %)	(1,1 %)	0,1 %
International	(3,0 %)	1,7 %	(0,3 %)	(3,8 %)	(7,4 %)	(8,1 %)	(7,0 %)	(2,3 %)
Total	10,1 %	4,7 %	2,6 %	(0,9 %)	(3,3 %)	(2,1 %)	(2,3 %)	0,0 %

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au quatrième trimestre de 2024, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a été positif aux États-Unis, en hausse de 0,1 %, mais a accusé une légère baisse de 0,1 % au Canada. L'amélioration est en phase avec l'augmentation du chiffre d'affaires réseau et est attribuable essentiellement aux progressions observées du côté des restaurants-minute et des restaurants à service rapide.

Voici la répartition du chiffre d'affaires d'établissements comparables par type de concept de restauration ⁽¹⁾ pour les trimestres et les exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023 :

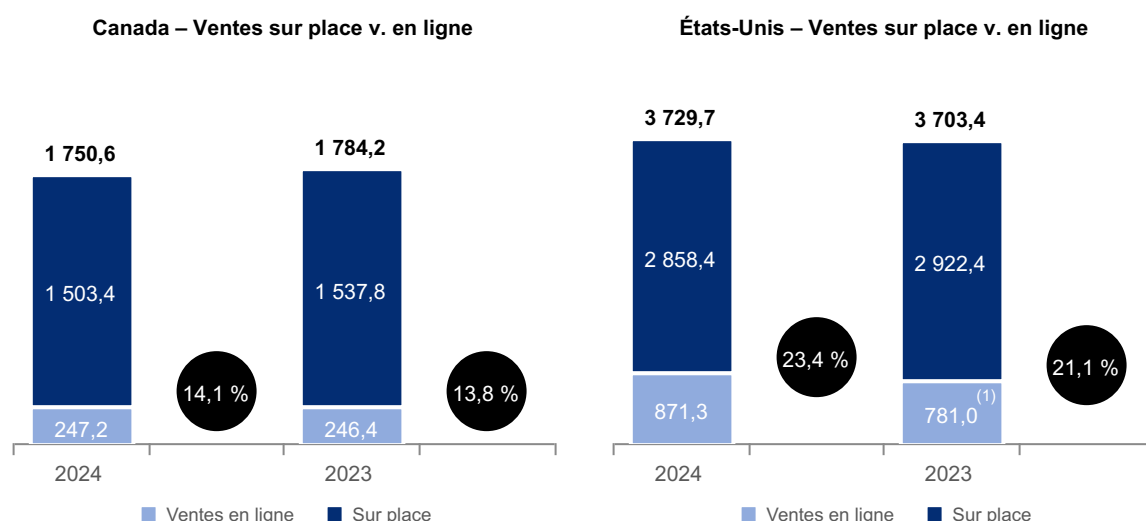
	Trimestres clos le 30 novembre		Exercices clos le 30 novembre	
	2024	2023	2024	2023
Restaurants-minute	(1,4 %)	2,8 %	(2,1 %)	10,9 %
Restaurants à service rapide	(2,6 %)	(4,4 %)	(6,4 %)	(0,3 %)
Restaurants à service complet	2,4 %	(1,6 %)	(1,2 %)	6,7 %
Canada	(0,1 %)	(1,2 %)	(2,5 %)	5,5 %
Restaurants-minute	1,6 %	0,4 %	(0,3 %)	3,0 %
Restaurants à service rapide	2,9 %	(2,1 %)	0,9 %	1,0 %
Restaurants à service complet	(4,6 %)	(3,3 %)	(4,4 %)	(2,5 %)
États-Unis	0,1 %	(0,5 %)	(1,3 %)	2,5 %
Restaurants-minute	(2,7 %)	(4,9 %)	(6,7 %)	(3,0 %)
Restaurants à service rapide	(2,8 %)	13,9 %	(4,9 %)	11,2 %
Restaurants à service complet	8,9 %	(10,8 %)	(3,4 %)	0,6 %
International	(2,3 %)	(3,8 %)	(6,5 %)	(2,0 %)

⁽¹⁾ Une liste regroupant les enseignes par type de concept de restauration figure à la section Information complémentaire.

Au quatrième trimestre de 2024, la vigueur des restaurants-minute et des restaurants à service rapide s'est poursuivie aux États-Unis, comme en témoigne le chiffre d'affaires d'établissements comparables en glissement annuel. Les menus des enseignes de restauration-minute et de restauration à service rapide comprennent des choix abordables et attrayants pour la clientèle en période d'incertitude économique. Au Canada, les ventes des restaurants à service complet ont augmenté, avec une progression du chiffre d'affaires d'établissements comparables de 2,4 %.

Ventes en ligne

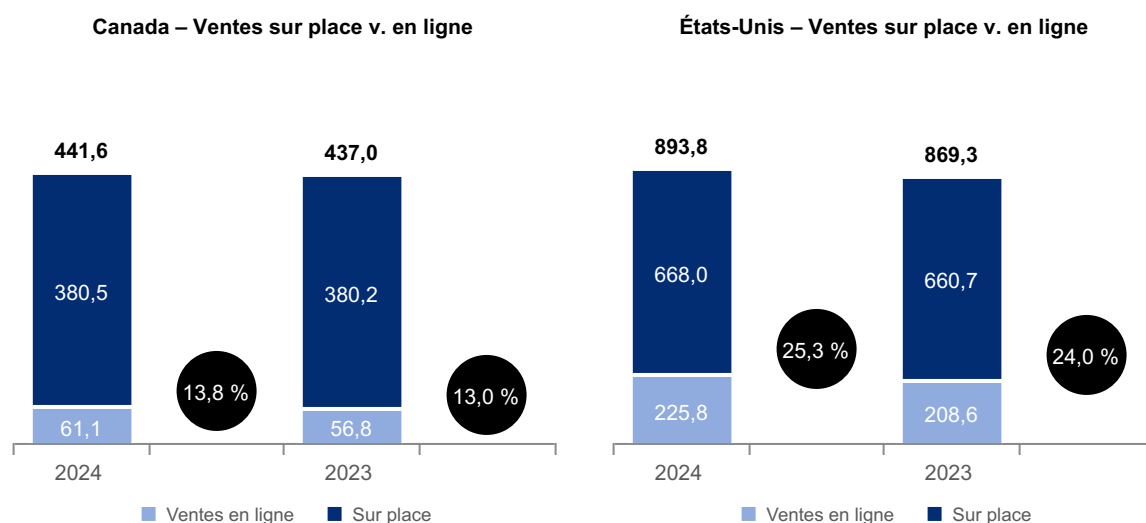
La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023 :



⁽¹⁾ Les ventes en ligne aux États-Unis du premier trimestre de 2023 ne comprennent pas les ventes en ligne réalisées dans environ 200 établissements, car la Société ne dispose pas de données à ce sujet.

Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 9 % au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024 comparativement à l'exercice précédent, passant de 1 027,4 millions de dollars à 1 118,5 millions de dollars, et ont représenté 20 % des ventes totales, comparativement à 19 % au cours de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change et des acquisitions, les ventes en ligne ont progressé de 8 % au cours de l'exercice. Les ventes en ligne aux États-Unis ont augmenté de 90,3 millions de dollars ou 12 % par rapport à l'exercice précédent, à la suite de changements dans le comportement des consommateurs, grâce aux efforts de MTY, qui continue d'investir dans l'expérience en ligne et de l'améliorer. Du côté du Canada, les ventes en ligne ont augmenté de 0,8 million de dollars au cours de l'exercice, principalement grâce à l'augmentation globale du chiffre d'affaires. Le concept des restaurants-minute a eu la plus forte incidence au Canada, avec une hausse de 23 % des commandes en ligne.

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les trimestres clos les 30 novembre 2024 et 2023 :



Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 8 % au quatrième trimestre de l'exercice 2024 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 265,4 millions de dollars à 286,9 millions de dollars, et ont représenté 21 % des ventes totales, comparativement à 20 % au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 7 % durant le trimestre. Les ventes en ligne au Canada ont augmenté de 8 % au quatrième trimestre de 2024 par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis qu'aux États-Unis, elles ont augmenté de 17,2 millions de dollars ou 8 %. Les ventes en ligne directes (ou de première partie) au Canada et aux États-Unis représentaient respectivement 25 % et 63 % des ventes totales en ligne du trimestre comparativement à 26 % et 64 % en 2023.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 30 novembre 2024, 400 000 options sur actions étaient en circulation et 333 332 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024, le cours de l'action de MTY a varié entre 40,45 \$ et 59,80 \$. Le 30 novembre 2024, le cours des actions de MTY a clôturé à 47,75 \$.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 13 février 2025, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 23 192 861 actions (30 novembre 2023 – 24 332 661 actions) et 400 000 options sur actions (30 novembre 2023 – 440 000 options). Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2024, MTY a racheté 314 700 et 906 900 de ses actions respectivement (2023 – 80 800 actions) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2024 pour échoir le 2 juillet 2025, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 196 513 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2024, la Société a racheté et annulé un total de 314 700 et 906 900 actions ordinaires respectivement (2023 – 80 800 actions) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré de 45,26 \$ et 46,36 \$ respectivement par action ordinaire (2023 – 51,58 \$) pour une contrepartie totale de 14,0 millions de dollars et 41,8 millions de dollars respectivement (2023 – 4,2 millions de dollars) et un excédent de 10,2 millions de dollars et 30,6 millions de dollars respectivement (2023 – 3,2 millions de dollars) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Dividendes

Le 22 janvier 2025, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,28 \$ à 0,33 \$ par action ordinaire. Le dividende de 0,33 \$ par action ordinaire sera versé le 14 février 2025.

Attribution d'options sur actions

Le 16 janvier 2025, la Société a attribué 40 000 options sur actions au prix d'exercice de 45,20 \$ par action. Les droits liés à ces options seront acquis et pourront être exercés respectivement à raison de 1/3 du nombre d'options attribuées le 1^{er} août 2025, le 1^{er} août 2026 et le 1^{er} août 2027. Les options expireront le 28 février 2028.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les provisions comprennent une somme de 3,9 millions de dollars pour litiges, différends et autres éventualités (30 novembre 2023 – 4,7 millions de dollars) représentant la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière ainsi qu'un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d'assurance maladie, des demandes d'indemnité d'accident du travail et des réclamations d'assurance responsabilité civile. Ces provisions comportent plusieurs éléments; en raison de leur nature, le moment du règlement de ces provisions est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 12,5 millions de dollars au 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – 16,4 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2024, la Société avait engagé

1,6 million de dollars (30 novembre 2023 – 1,6 million de dollars) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux Crédeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir une UGT; celle-ci est définie en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 15 des états financiers consolidés). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 10,1 million de dollars (2023 – 0,2 million de dollars), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives, matériel et du matériel roulant par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 11 des états financiers consolidés) s'élevant à 1,3 million de dollars et 0,4 million de dollars, respectivement.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer, à la date d'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte d'hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de redevances. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis,

l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2024, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

Dépréciation des actifs non courants

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. Les valeurs recouvrables des actifs de la Société sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours des exercices clos le 30 novembre 2024 et 2023, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 22,3 millions de dollars (2023 – 9,2 millions de dollars) sur ses droits de franchise, marques de commerce et autres immobilisations incorporelles (note 15 des états financiers consolidés) correspondant à une réduction de la valeur comptable au montant recouvrable. La juste valeur a été établie à partir d'hypothèses clés, telles que les taux d'actualisation ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Ces calculs sont fondés sur la meilleure estimation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels par la Société. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les projections des flux de trésorerie opérationnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeurs de 40,5 millions de dollars à l'égard de son goodwill (note 15 des états financiers consolidés). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, le goodwill n'a subi aucune dépréciation.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2023

IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En février 2021, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures.

Les modifications d'IAS 8 sont appliquées depuis le 1^{er} décembre 2023 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

IAS 12, *Impôts sur le résultat*

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur.

Les modifications d'IAS 12 sont appliquées depuis le 1^{er} décembre 2023 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 novembre 2024; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

	Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 1	<i>Présentation des états financiers</i>	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1 ^{er} décembre 2024	En évaluation
IFRS 16	<i>Contrats de location</i>	Septembre 2022	1 ^{er} décembre 2024	En évaluation
IAS 21	<i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>	Août 2023	1 ^{er} décembre 2025	En évaluation
IFRS 18	<i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	Avril 2024	1 ^{er} décembre 2028	En évaluation
IFRS 9 et IFRS 7	<i>Instruments financiers et Instruments financiers : informations à fournir</i>	Mai 2024	1 ^{er} décembre 2026	En évaluation

IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

En octobre 2022, l'IASB a publié *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d'IAS 1)* pour clarifier l'incidence qu'ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d'un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* sur la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer jusqu'à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter de l'information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1^{er} janvier 2024.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2024.

IFRS 16, Contrats de location

En septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d'évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail d'une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation conservé. Les nouvelles exigences n'empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location. Les modifications d'IFRS 16 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2024.

IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères

En août 2023, l'IASB a publié *Absence de convertibilité (modifications d'IAS 21)*. Les modifications précisent quand une devise est échangeable dans une autre devise et quand elle ne l'est pas, soulignent comment une entité détermine le taux de change à appliquer lorsqu'une devise n'est pas échangeable et exigent la fourniture d'informations supplémentaires lorsqu'une devise n'est pas échangeable. Les modifications d'IAS 21 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2025.

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme intitulée IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1. Elle introduit de nouvelles exigences concernant la présentation dans l'état des résultats, la divulgation accrue des indicateurs de rendement définis par la direction et la définition de la façon dont les informations sont regroupées et ventilées dans les états financiers. La norme IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2027.

IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9, Instruments financiers et d'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir)*. Les modifications d'IFRS 9 apportent des précisions concernant la décomptabilisation et le classement de certains passifs et actifs financiers tandis que les modifications d'IFRS 7 clarifient les informations à fournir d'une part, au sujet des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et d'autre part, à propos des instruments financiers assortis de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation ou non d'une éventualité. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2026.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféreraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. Les exercices 2021, 2022 et 2023 ont été marqués par une pénurie de travailleurs qualifiés et par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires et ces facteurs étaient toujours observés au cours de l'exercice 2024. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les conséquences d'épidémies ou de pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou

de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains ou en consommant des aliments. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation. Les virus transmis par la consommation d'aliments, tels que la salmonelle, pourraient amener les clients à avoir une opinion négative de la marque, pouvant ternir gravement sa réputation et lui occasionner des dommages potentiellement irréversibles; de plus, à l'instar des virus transmis par contacts humains, ils peuvent avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des tarifs douaniers, des crises sanitaires ou des pandémies, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent des fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs fournisseurs ou l'un ou plusieurs des établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

L'évolution des taux d'intérêt pourrait aussi avoir une incidence sur la capacité d'emprunt de MTY et limiter sa capacité à faire des acquisitions rentables. La hausse des taux d'intérêt pourrait en outre nuire à la capacité d'emprunt des franchisés et avoir un effet défavorable sur leurs flux de trésorerie disponibles, et ainsi ralentir la construction de nouveaux emplacements et exercer des pressions sur les flux de trésorerie des franchisés existants.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre.

La notice annuelle au 30 novembre 2024 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays et la hausse des taux d'intérêt constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière ; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers aux 30 novembre 2024 et 2023. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments. Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

	(En milliers \$)			
	2024		2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	3 994	3 994	5 389	5 389
Créances liées à des contrats de location-financement	307 804	307 804	333 706	333 706
Passifs financiers				
Dette à long terme ⁽¹⁾	706 130	706 130	759 134	759 134

⁽¹⁾ À l'exclusion des frais de financement rattachés à la facilité de crédit et de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie

Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dettes à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Swaps

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 29 octobre 2024, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois [30 novembre 2023 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois]. Une juste valeur de 3,1 millions de dollars au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – passif dérivé de 2,6 millions de dollars) dans la tranche à court terme des dérivés aux états consolidés de la situation financière. La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	2024	2023	
	3 mois	3 mois	2 mois
Reçoit – Nominal	190,0 M\$ US	51,1 M\$ US	142,9 M\$ US
Reçoit – Taux	6,51%	7,14 %	7,14 %
Paie – Nominal	262,0 M\$ CA	70,0 M\$ CA	196,0 M\$ CA
Paie – Taux	5,43%	6,66 %	6,59 %

Swaps de taux d'intérêt à taux fixe

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 200,0 millions de dollars américains. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain de 0,2 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 (2023 – gain de réévaluation à la juste valeur de 6,3 millions de dollars).

Le 4 juin 2024, la Société a vendu le swap de taux d'intérêt à taux fixe, pour lequel elle a touché un produit de 6,6 millions de dollars. Une juste valeur nulle au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – 6,6 millions de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs et l'a désigné comme une couverture de flux de trésorerie du risque de taux d'intérêt découlant de la facilité de crédit de la Société. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe était de 3,32 %. Le profit cumulé tiré de l'instrument dérivé, comptabilisé auparavant aux autres éléments du résultat global pendant la période de couverture, continuera d'être comptabilisé dans les capitaux propres et sera amorti à l'état consolidé des résultats jusqu'à l'échéance de l'élément couvert le 10 avril 2026. Au cours du quatrième trimestre, la Société a comptabilisé un profit de 1,7 million de dollars dans les états consolidés des résultats en lien avec cet amortissement.

Le 30 mai 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans pour un montant nominal de 100,0 millions de dollars américains. La période de deux (2) ans se termine le 30 mai 2025. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe est de 3,64 %, sauf si le SOFR à 1 mois dépasse 5,50 %, auquel cas la Société paiera le taux SOFR à 1 mois. Une juste valeur de 0,5 million de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – 1,3 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,8 million de dollars a été comptabilisée dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 (2023 – gain de réévaluation à la juste valeur de 1,3 million de dollars).

Le 22 janvier 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 50,0 millions de dollars américains. La période de trois (3) ans se termine le 22 janvier 2027. Selon les termes de ce swap, la Société obtiendra un taux de 0,25 %, sauf si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 % ou dépasse 5,50 %. Si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 %, la Société paiera la différence entre le taux en vigueur et 2,95 %. Une juste valeur de 0,1 million de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée

de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain inférieur à 0,1 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 (2023 – néant).

Le 19 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 100,0 millions de dollars. La période de trois ans se termine le 17 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,79 %. Une juste valeur de 0,1 million de dollars au titre d'actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain de 0,1 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – néant).

Le 24 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 50,0 millions de dollars. La période de trois ans se termine le 24 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,77 %. Une juste valeur de 0,1 million de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain de 0,1 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 (30 novembre 2023 – néant).

Les swaps ont été présentés aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	Swaps de devises et de taux d'intérêt	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 2 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Tranche à court terme des dérivés	3 071	499	18	51	35	3 674
Tranche à long terme des dérivés	—	—	21	92	64	177
30 novembre 2024	3 071	499	39	143	99	3 851

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	(En milliers \$)	2024	2023
		\$	\$
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 30 novembre 2023		10 067	13 346
Remboursements		(6 304)	(875)
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur		(121)	(2 404)
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 30 novembre 2024		3 642	10 067

Le tableau ci-dessous présente la composition aux 30 novembre 2024 et 2023 des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	(En milliers \$)	
	2024	2023
	\$	\$
Contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc.	—	600
Juste valeur de l'obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.	2 142	2 288
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	—	7 179
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3	2 142	10 067

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2024.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs et de ses créances liées à des contrats de location-financement. Les soldes présentés aux états consolidés de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain (\$ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2024, 497,2 millions de dollars américains (30 novembre 2023 - 558,0 millions de dollars américains) avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable. Sur ce montant, une tranche de 189,2 millions de dollars américains (30 novembre 2023 - 194,0 millions de dollars américains) n'était pas exposée au risque de change en raison d'un swap de devises et de taux d'intérêt (30 novembre 2023 - deux swaps), tandis que les 308,0 millions de dollars américains restants étaient exposés au risque de change (30 novembre 2023 - 364,0 millions de dollars américains).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Aux 30 novembre 2024 et 2023, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises étrangères :

	(En milliers \$)			
	2024		2023	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
Actifs financiers				
Trésorerie	8 573	12 011	2 593	3 522
Débiteurs	631	884	988	1 342
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	(624)	(874)	(192)	(261)
Dette à long terme	(308 000)	(431 508)	(364 000)	(494 385)
Passifs financiers nets	(299 420)	(419 487)	(360 611)	(489 782)

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 15,0 millions de dollars (2023 – perte de 18,0 millions de dollars) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable. La Société peut à l'occasion conclure des contrats sur dérivés de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer son exposition au risque de flux de trésorerie; les engagements à long terme doivent être approuvés par le conseil pour s'assurer qu'ils respectent la stratégie de gestion des risques de la Société. Au 30 novembre 2024, la Société détient des swaps de taux d'intérêt variable contre fixe afin de couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés à sa dette à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, en fonction de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception par le prêteur du risque présenté par la Société, la marge qui s'ajoute aux taux de référence, comme le SOFR, le CORRA ou les taux préférentiels, pourrait varier et, de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 704,6 millions de dollars (30 novembre 2023 – 757,8 millions de dollars) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2024. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 7,0 millions de dollars par année (2023 – 7,6 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2024, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900,0 millions de dollars (30 novembre 2023 – 900,0 millions de dollars), y compris une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2023 – 300,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2024 :

(En millions \$)	Flux de		Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	Valeur comptable	trésorerie contractuels				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	134,4	134,4	134,4	—	—	—
Dette à long terme ⁽¹⁾	2,5	708,3	3,7	—	—	704,6
Intérêts sur la dette à long terme ⁽¹⁾	s.o.	100,8	20,7	21,0	41,8	17,3
Obligations locatives	815,1	597,7	67,2	67,2	116,5	346,8
	952,0	1 541,2	226,0	88,2	158,3	1 068,7

⁽¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

APERÇU À COURT TERME

Le secteur de la restauration est demeuré extrêmement compétitif en 2024. Le rythme des changements technologiques, des innovations et de l'évolution des préférences des clients s'accélère chaque jour, tandis que les tendances se dessinent et s'estompent sur de courtes périodes. Les acteurs de l'industrie doivent faire preuve de plus en plus d'agilité pour s'adapter au marché et créer des flux de rentrées durables qui se maintiendront d'une génération de clients à l'autre. Les racines entrepreneuriales de MTY lui confèrent un avantage dans l'environnement actuel et ses différentes équipes sont prêtes à faire face à toute situation.

À la date du présent rapport, même s'ils sont toujours présents, l'inflation et les problèmes de main-d'œuvre semblent s'atténuer. Certains territoires continuent d'augmenter considérablement le salaire minimum, exerçant ce faisant des pressions supplémentaires sur la structure de coûts des franchisés et des établissements exploités par la Société dans un contexte où les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux hausses de prix. L'équipe de MTY met l'accent sur des éléments tels que l'innovation, la qualité des produits, la constance et la conception de qualité supérieure des établissements ainsi que des interactions en ligne continues et attrayantes avec les clients et la valeur reconnue, qui permettent à MTY d'être bien placée pour prospérer dans les mois à venir, malgré la persistance des pressions macroéconomiques.

Enfin, la direction maintient son engagement à optimiser la valeur pour les actionnaires de la Société en améliorant le BALIA ajusté normalisé grâce à de meilleures expériences en salle à manger et en ligne sur ses plateformes numériques ainsi qu'à des mesures de réduction des coûts. La croissance interne du chiffre d'affaires réseau et du nombre d'établissements pour les concepts de restauration existants demeure une priorité pendant que MTY continue de rechercher des acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

La responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante se rapportant à la Société est portée à la connaissance de la direction à point nommé, de sorte que l'information qui doit être communiquée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières soit saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, la Société n'a apporté aucun changement ni correctif significatifs à ses contrôles internes ou à d'autres facteurs susceptibles d'affecter de façon notable les contrôles internes. Le chef de la direction et le chef de la direction financière revoient régulièrement l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ils les réévaluent chaque trimestre. Au 30 novembre 2024, le chef de la direction et le chef de la direction financière se sont déclarés satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

La responsabilité d'exercer et de maintenir un contrôle interne sur la présentation de l'information financière incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Le contrôle interne sur la présentation de l'information financière de la Société est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers qui seront publiés sont préparés conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ainsi que la direction ont conclu, après avoir procédé à une évaluation et au mieux de leur connaissance, qu'il n'y a eu aucun changement au contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024 qui ait affecté ou ait raisonnablement pu affecter de façon notable le contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2024, ces entités ad hoc représentent moins de 0,2 % des actifs à court terme de la Société, moins de 0,0 % de ses actifs à long terme, moins de 0,1 % de ses passifs à court terme, 0,0 % de ses passifs à long terme, 0,9 % de ses produits et 0,0 % de son résultat net.

« *Éric Lefebvre* »

Éric Lefebvre, CPA, MBA
Chef de la direction

« *Renée St-Onge* »

Renée St-Onge, CPA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thai Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands Itée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 %+ 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83.25 % + 9.25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods Sandwichs et Salades	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juillet 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3
Küto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—
BBQ Holdings – Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champps	Septembre 2022	100 %	198	103
Wetzel's Pretzels	Décembre 2022	100 %	328	38
Sauce Pizza and Wine	Décembre 2022	100 %	—	13

Définition d'indicateurs hors PCGR

Les indicateurs hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt aux pages 16 et 23.
BAIIA ajusté normalisé	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP). Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté normalisé et du résultat avant impôt aux pages 16 et 23.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers	Il s'agit de la somme : des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles; et des flux de trésorerie provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles, déduction faite des paiements de loyers.

Définition de ratios hors PCGR

Les ratios hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
BAIIA ajusté normalisé en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté normalisé divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers, divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾ par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(En milliers \$)	Trimestres clos en							
	Février 2023	Mai 2023	Août 2023	Novembre 2023	Février 2024	Mai 2024	Août 2024	Novembre 2024
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	33 467	51 860	51 495	47 764	54 178	40 558	66 355	43 716
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 897)	(11 030)	(7 962)	(3 235)	(7 011)	(7 265)	(6 375)	(4 036)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(120)	(393)	(696)	(836)	(298)	(356)	(808)	(1 577)
Produit de la cession d'immobilisations incorporelles	—	—	—	—	—	—	—	314
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	481	246	375	587	564	2 320	801	617
Paiements nets de loyers	(10 498)	(11 136)	(11 082)	(10 923)	(10 511)	(10 936)	(10 702)	(11 666)
Flux de trésorerie disponibles déduction faite des paiements de loyers ⁽¹⁾	15 433	29 547	32 130	33 357	36 922	24 321	49 271	27 368

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾ en lien avec les redevances

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2024							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	45,3	1 705,3	1 750,6	455,5	3 429,6	3 885,1	5 635,7
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,27 %	—	—	5,10 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	89,8	—	—	174,8	—	264,6

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2023							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	32,0	1 752,2	1 784,2	462,0	3 395,0	3 857,0	5 641,2
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,35 %	—	—	5,09 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	93,7	—	—	172,8	—	266,5

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2024							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	13,9	427,7	441,6	111,4	818,9	930,3	1 371,9
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,28 %	—	—	4,95 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	22,6	—	—	40,5	—	63,1

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2023							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau ⁽¹⁾	7,6	429,4	437,0	111,4	793,2	904,6	1 341,6
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,40 %	—	—	5,12 %	—	s.o.
Redevances déclarées	—	23,2	—	—	40,6	—	63,8

⁽¹⁾ Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Enseignes regroupées par type de concept de restauration

Restaurants-minute

America's Taco Shop
Blimpie
Built Custom Burgers
Bubble Tea Shop
Cakes'N'Shakes by La Dip
Café Dépôt
Chicken Strips and Dips
Cold Stone Creamery
Country Style
Cultures
Dagwoods La Sandwicherie
Extreme Pita
Frullati Café & Bakery
Jugo Juice
Kahala Coffee Traders
Kim Chi
Koryo Korean Barbeque
Koya Japan
La Crémère
La Diperie
Manchu Wok
Maui Wowi
Mr. Souvlaki
Mr. Sub
Muffin Plus
NrGize Lifestyle Café
Papa Murphy's
Planet Smoothie
Ranch One
Rocky Mountain Chocolate Factory
SenseAsian
Spice Bros
Sukiyaki
Surf City Squeeze
SweetFrog
Taco Time
Tasti D-Lite
TCBY
The Great Steak & Potato Company
Tiki Ming
Valentine
Van Houtte
Vanellis
Vie & Nam
Villa Madina
Wasabi Grill & Noodle
Wetzel's Pretzels

Restaurants à service rapide

Baja Fresh Mexican Grill
Big Smoke Burger
Grabbagreen
Kûto Comptoir à Tartares
La Salsa Fresh Mexican Grill
Mucho Burrito
Pinkberry
Real Urban Barbecue
Samurai Sam's Teriyaki Grill
South Street Burger
Sushi Go
Sushi Shop
Sushi-Man
Thai Express
ThaiZone
Timothy's World Coffee
Tosto Quickfire Pizza Pasta
Yuzu Sushi

Restaurants à service complet

Allô! Mon Coco
Bakers Square
Barrio Queen
Baton Rouge
Ben & Florentine
Casa Grecque
Champpps
COOP Wicked Chicken
Craft Republic
Famous Dave's
Fox & Hound
Giorgio Ristorante
Granite City
Johnnie's New York Pizzeria
Madisons New York Grill & Bar
Pizza Delight
Sauce Pizza & Wine
Scores
Steak Frites St-Paul
Tahoe Joe's Steakhouse
The Counter Custom Burgers
The Works Gourmet Burger Bistro
Toujours Mikes
Turtle Jack's Muskoka Grill
Tutti Frutti
Village Inn